

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 OCT 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25-01296 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au test de recrutement d'un (01) Technicien Supérieur en Automobile pour le compte d'un Etablissement Public de l'Etat (EPE-1), session 2025.

Ce sont :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN AUTOMOBILE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KONKOBO ISSAKA	000013-513-03 B17496766	30/01/96
2°	ZEBRET IBRAHIM	000001-513-03 B15266199	12/10/98
3°	OBOULBIGA OUMOALA	000023-513-03 B10455865	31/12/99
3°	ZOUNDI BOUKARY	000015-513-03 B10879246	17/06/00
5°	SORGHO BOUBACAR	000019-513-03 B17743310	01/04/97
5°	BAMOGO OUSMANE	000014-513-03 B21632143	31/12/94
5°	DAKUYO BARALORA THEOPHILE	000022-513-03 B19510405	31/12/96
8°	TRAORE FIE MOUSSA	000031-513-03 B12287324	10/03/02
9°	OUEDRAOGO OUALILAYE	000010-513-03 B9890819	01/01/98
9°	COULDIATI MOUSSA	000002-513-03 B12324025	31/12/87

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques, à l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat, avant le mardi 21 octobre 2025.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN AUTOMOBILE

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULEBGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*